

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 107

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 Mai 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

OBJET

Collège Gilbert Rastoin - Les Gorguettes à Cassis : lancement de l'opération de
restructuration - extension et accessibilité PSH

**Direction de l'Architecture et de la Construction
Service Construction Collèges
04 13 31 22 26**

PRESENTATION

SITUATION DU DOSSIER

Le collège Gilbert Rastoin - Les Gorguettes est situé au chemin des Gorguettes à Cassis.

Ce collège a été construit en 1973. La surface construite de l'établissement est de 6 604 m² pour une surface cadastrale de 11 057 m². Il accueille environ 545 élèves.

Excepté le remplacement intégral des menuiseries extérieures en 2009 et l'étanchéité des toitures, le collège n'a jamais fait l'objet de travaux de rénovation lourde.

Seules des interventions d'entretien courant ou de réparation ont été réalisées.

L'étude de faisabilité réalisée en 2012 et révisée en 2016 fait apparaître d'une part des déficits de surfaces, notamment pour la salle polyvalente, les espaces pour les élèves et d'autre part des dysfonctionnements au regard des locaux de la vie scolaire disséminés sur plusieurs bâtiments à des niveaux différents.

Par conséquent, il est envisagé de réaliser une extension destinée à loger les entités fonctionnelles absentes ou déficitaires ainsi qu'une restructuration partielle de l'établissement permettant de rendre lisible les fonctions.

Aussi, il est prévu de rendre l'ensemble des accès, des cheminements et des locaux conforme à la réglementation accessibilité aux personnes handicapées.

L'opération étant réalisée en site occupé, il est prévu l'installation de locaux provisoires qui permettront de limiter les nuisances pour les utilisateurs pendant la durée des travaux, estimée à ce stade à 18 mois.

OBJET DU PRESENT RAPPORT :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation pour le lancement de l'opération de restructuration – extension et accessibilité PSH du collège Gilbert Rastoin - Les Gorguettes à Cassis :

- les procédures de passation des marchés de prestations intellectuelles autres que les assurances, et de la maîtrise d'œuvre,
 - les principaux éléments du programme,
 - le montant de l'enveloppe prévisionnelle de l'opération,
- et de vous informer du lancement des consultations afférentes à l'opération.

I – PROCEDURE DE PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES AUTRES QUE LES ASSURANCES, ET DE LA MAITRISE D'OEUVRE :

Il est nécessaire de lancer les consultations et notamment de fixer le mode de passation des marchés de prestations intellectuelles, autres que les assurances, et de la maîtrise d'œuvre.

Les prestations intellectuelles et certaines prestations nécessaires en cas de dévolution des travaux par corps d'état séparés seront lancées conformément au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

II – DESIGNATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE :

Le marché de maîtrise d'œuvre sera lancé selon la procédure de concours restreint conformément au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le nombre de concurrents admis à participer peut être fixé à 5.

III - PROGRAMME DE L'OPERATION

Le programme de l'opération sera finalisé à l'issue des études préalables.

Il convient de préciser que ce programme intègrera un ensemble d'objectifs de nature à répondre aux préoccupations de développement durable.

Les principaux éléments du programme, dont le détail figure en **annexe 1** du présent rapport, portent sur la construction d'un bâtiment neuf, la restructuration partielle des bâtiments existants, la rénovation partielle des aménagements intérieurs liée à la mise en conformité de l'accessibilité, avec mise en place d'installations provisoires pendant la durée des travaux.

Les principaux éléments du programme sont soumis à votre approbation.

ENVELOPPE FINANCIERE

Le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est évalué à **5 649 840 €T.T.C.** dont :

- **974 304 €T.T.C.** pour les prestations intellectuelles
- **4 675 536 €T.T.C.** pour les travaux.

Ce montant est susceptible d'être révisé dès que les études préalables auront permis de définir les contraintes de réalisation de l'opération.

Il est à noter que ce rapport de présentation d'opération est à ce stade sans incidence budgétaire.

Une fiche financière, prévisionnelle et détaillée, est jointe en **annexe 2** du présent rapport.

PROPOSITIONS

En cas d'avis favorable de votre part, il conviendrait pour le lancement de l'opération de restructuration – extension et accessibilité PSH du collège Gilbert Rastoin - Les Gorguettes à Cassis

- d'approuver le principe de construction, de restructuration partielle et d'accessibilité du collège et d'engager les procédures nécessaires à la réalisation des prestations intellectuelles autres que les assurances, et de la maîtrise d'œuvre,

- de valider les principaux éléments du programme de l'opération conformément à l'**annexe 1** jointe au présent rapport,

- de fixer le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à 5 649 840,00 € conformément à l'annexe 2 jointe au rapport.

En cas d'accord de votre part, je lancerai :

- les consultations pour les marchés de prestations intellectuelles, autres que les assurances conformément au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

- le marché de maîtrise d'œuvre selon la procédure de concours, conformément au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics en fixant le nombre de concurrents admis à participer à 5.

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la déléguée aux Collèges et de Monsieur le délégué aux Marchés Publics et Délégations de Service Public, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL